

Article : <https://www.ville-rail-transports.com/ferroviaire/elisabeth-borne-demande-un-schema-directeur-national-des-rer-metropolitains-pour-la-fin-de-lannee/>



## ÉLISABETH BORNE DEMANDE UN SCHÉMA NATIONAL DES RER MÉTROPOLITAINS POUR LA FIN 2019

Augmenter la part du ferroviaire dans les zones denses, c'est l'un des objectifs de la loi d'orientation des mobilités (LOM ([http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/loi\\_orientation\\_mobilites](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/loi_orientation_mobilites))) actuellement en discussion devant l'Assemblée nationale. D'où l'idée de créer des RER sur le modèle francilien dans toutes les grandes métropoles pour désaturer les nœuds ferroviaires, où d'impressionnants embouteillages de trains ont lieu au quotidien. À Bordeaux, où se déroule aujourd'hui un colloque organisé par SNCF Réseau sur le sujet, Elisabeth Borne est intervenue pour demander au gestionnaire des infrastructures de lui présenter d'ici au 1<sup>er</sup> janvier un schéma directeur national des RER métropolitains. Estimant que « le ferroviaire ne joue pas encore son rôle dans les métropoles régionales, que ce soit à Bordeaux, Toulouse, Marseille, Strasbourg ou encore à Lyon », la ministre des Transports a annoncé vouloir mettre sur la table 2,6 milliards sur dix ans, dont la moitié apportée par l'État. « Cela vaudra aussi pour les grands corridors transfrontaliers », a-t-elle ajouté.

### Un « plateau de projet » pour définir l'exploitation

Pour dessiner cette carte de France des nouveaux services ferroviaires, SNCF Réseau va faire le tour des régions. À Bordeaux, où la région et la métropole ont voté une résolution et demandé à Réseau d'activer des RER métropolitains, il a été décidé de créer d'ici juillet un « plateau de projet » réunissant les équipes de Réseau, de Mobilités, de la région et de la métropole pour définir les services à mettre en place. Un chef de projet devrait être désigné très rapidement côté SNCF Réseau, qui pilotera le groupe de travail.

« Une fois que les services seront définis, nous pourrons décider des infrastructures à réaliser », a souligné Patrick Jeantet, le PDG de SNCF Réseau, en précisant que les RER métropolitains doivent remplir plusieurs conditions : être cadencés, fréquents, desservir des gares pas trop éloignées les unes des autres, avec une forte amplitude horaire et être connectés aux autres modes de transport.

### La question du financement reste entière

Cette première étape passée viendra le plus difficile : financer les projets. À Bordeaux, Patrick Bobet, le président de la métropole, évoque la somme de 200 millions d'euros pour lancer les RER métropolitains et de 600 millions d'euros pour les aménagements à réaliser au sud de la capitale girondine, travaux liés au projet GPSO (<http://www.gpso.fr/>). Des chiffres indicatifs en attendant d'affiner le projet, souligne-t-on du côté de SNCF Réseau. Ce dernier rappelle que le pacte ferroviaire ayant décidé que le gestionnaire des infrastructures ferroviaires ne financerait plus à l'avenir les projets de développement, ce seront aux collectivités de s'entendre pour compléter le tour de table.

Marie-Hélène Poingt

## RER métropolitain : la balle est dans le camp des collectivités

Marianne Peyri | le 31/05/2019 | Loi d'orientation des mobilités, Élisabeth Borne, Transports, Collectivités locales.

**Doter les métropoles françaises de services express métropolitains tels les RER de la région parisienne : l'État et SNCF Réseau, chargé d'établir un schéma directeur national, affichent leurs engagements. Aux métropoles et aux régions de trancher !**

Avec 7 millions d'habitants en plus dans 30 ans, des croissances de 20% dans certaines métropoles, le défi des déplacements du quotidien est considérable. « Nous ne pouvons le relever que grâce au train. Le fer ne joue pas encore assez son rôle. Si de grandes métropoles telles que Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg... s'engagent dans cette voie, l'État sera au rendez-vous », a posé la ministre chargée des Transports, Élisabeth Borne, par message vidéo, lors du colloque « **Réseaux et Territoires** » organisé à Bordeaux ce 28 mai par SNCF Réseau et les collectivités territoriales néo-aquitaines.

Rappelant que la **désaturation des nœuds ferroviaires** est l'une des priorités de la loi Mobilités avec un **engagement de l'État à hauteur de 1,3 Md € sur 10 ans**, la ministre a ainsi annoncé la réalisation d'ici fin 2019 d'un Schéma national des RER métropolitains confié à SNCF Réseau. « Nous allons faire un tour des grandes métropoles françaises pour réfléchir sur ce concept de RER, soit un service cadencé, régulier, sur des gares proches, qui existe aussi en période hors heure de pointe et connecté aux autres infrastructures de transport... », a indiqué Patrick Jeantet, PDG de SNCF Réseau.

« Partir des services souhaités, voir ensuite l'impact sur les infrastructures »

Si l'opérateur des infrastructures ferroviaires, qui prend la casquette de « catalyseur » s'est en effet fixé comme prioritaire dans sa stratégie de désaturer les étoiles ferroviaires, ce sera aux métropoles et aux régions de trancher ; le financement leur incombant à parité de l'engagement de l'État.

« Elles feront leur choix et il faut d'abord partir des services souhaités pour voir ensuite l'impact sur les infrastructures », a précisé Patrick Jeantet.

### Un plateau projet avec la métropole bordelaise

Des discussions ou comités de pilotage sont d'ores et déjà à l'œuvre **avec des métropoles telles que Toulouse, Lyon, Marseille...** et un « plateau projet », piloté par Réseau SNCF avec nomination d'un chef de projet, sera créé dès cet été, pour le cas de la métropole bordelaise.

Depuis fin 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole ont signé en effet un accord de partenariat **pour la création en 2025 et 2028 de deux services express régionaux diamétraux** dans la couronne de l'agglomération.

Lors du colloque de ce 28 mai, le Président de la métropole de Bordeaux, Patrick Bobet, a justifié cet engagement par une urgence sociale – les transports entant au cœur des revendications des gilets jaunes-, par la nécessité de fluidifier les déplacements au sein d'une métropole congestionnée et enfin l'urgence environnementale de lutte contre la pollution.

### Des RER d'avance pour les métropoles suisses et allemandes

Si, fin 2019, la France bénéficiera sur une centaine de kilomètres du nouveau réseau express suisse transfrontalier, Le Léman express, elle reste bien à la traîne par rapport à d'autres pays européens, dotés depuis des années de ces services ferroviaires express.

« En Allemagne, le réseau S-Bahn est un maillon essentiel, comme à Hambourg où il s'étend sur 50 km et a permis à cette métropole d'élargir ses bassins de vie et d'emplois », a souligné Vincent Kaufmann, professeur en sociologie urbaine. S'il constate que la France est dotée de bons réseaux de transports urbains et de services performants sur la longue distance avec le TGV, « le chaînon faible, c'est l'entre-deux. Il y a un grand potentiel pour développer des RER, mais il faut être ambitieux, ne pas raisonner que sur l'heure de pointe et développer de réelles communautés tarifaires ».